GUIDE UTILISATEUR

ASSIGNATION DES LOTS TECHNIQUES EN MODE COLLABORATIF





SOMMAIRE

LE COLLABORATIF « Assignation des exigences »	2
Le mode collaboratif, c'est quoi ?	3
1 ^{ère} étape : Déclarer des membres	5
Présentation de l'interface liste des membres	5
Comment déclarer un nouveau membre ?	6
Comment désassocier un membre ?	7
2 ^e étape : Assignation des lots techniques	7
Présentation de l'interface d'assignation des lots techniques	7
Comment assigner un membre à un lot technique ?	8
Comment retirer un lot technique à un membre ?	9
3 ^e étape : Evaluation des exigences selon le profil1	0
Affichage des exigences en mode collaboratif1	0
Comment doit être traitée une exigence ?1	1
Comment échanger au sujet d'une exigence ?1	2
Comment filtrer sur une personne assignée pour vérifier ses exigences ?1	3
Comment filtrer sur les statuts d'exigences ?1	4
4 ^e étape : Envoi du rapport à CERQUAL1	4

LE COLLABORATIF « Assignation des exigences »



Le mode collaboratif, c'est quoi ?

Le **mode collaboratif** est une méthode de travail **facultative** mise en place **uniquement dans le cadre des auto-évaluations P2/P3**. Il permet aux différents acteurs intervenants sur un projet de travailler ensemble sur l'évaluation des exigences NF Habitat/NF Habitat HQE.

Pour ce faire, une répartition des exigences par lots techniques est effectuée à chaque membre de l'équipe projet.

L'assignation des lots techniques par le MO permet la prise en compte des exigences NH Habitat par l'ensemble de son équipe de maitrise d'œuvre tout au long de l'opération.



LES BENEFICES :

- Faciliter le travail dans l'évaluation des exigences NF Habitat/NFH HQE,
- Obtenir un meilleur suivi du traitement des exigences,
- **Gagner du temps** pour le maitre d'ouvrage et les acteurs du projet

LES GRANDES ETAPES DU COLLABORATIF « ASSIGNATION DES LOTS TECHNIQUES » :

- 1^{ère} étape : Déclaration des membres de l'équipe projet
- 2^{ème} étape : Assignation des lots techniques aux membres
- 3^{ème} étape : Evaluation des exigences par chaque membre
- 4^{ème} étape : Envoi de l'auto-évaluation P2/P3 à CERQUAL.



L'utilisation du mode collaboratif est **optionnelle**, si vous ne souhaitez pas répartir les lots techniques à différents membres cela reste possible. Ainsi, vous pouvez procéder à la saisie de l'auto-évaluation comme actuellement.

Dans le mode collaboratif les profils sont classifiés en deux niveaux



Le référent technique est déclaré depuis le portail client.

Si vous déclarez le référent technique depuis l'outil de certification et non depuis le portail client, il ne sera pas considéré comme un niveau 1.

Selon les niveaux, les droits d'action dans l'outil sont différents :

Droits niveaux 1

- Créer et associer des membres de niveaux 2 au projet et visualiser la liste
- > Assigner des lots techniques aux niveaux 2 et visualiser la liste
- Modifier et appliquer le Configurateur de profil et les caractéristiques techniques
- > Saisir les outils DER et les indicateurs
- Renseigner le résultat final de l'exigence
- Echanger avec les différents acteurs sur une exigence
- Saisir la zone commentaire

Droits niveaux 2

- > Visualiser la liste de tous les membres associés
- Visualiser l'assignation des lots techniques
- Accéder en lecture au CP et le CT
- Saisir les outils DER et les indicateurs
- > Renseigner le résultat de performance atteinte
- Echanger avec les différents acteurs sur une même exigence
- Saisir la zone commentaire

1^{ère} étape : Déclarer des membres

Les niveaux 1 peuvent déclarer des niveaux 2 (création de compte et association au projet).

Les niveaux 2 ne peuvent déclarer aucun membre.

Présentation de l'interface liste des membres.

← NFH190	314 - ASNIERES D7 - Auto Evaluati	ion 🔹 🌮 🛃 🖽 🚢 🗅	🤚 🕂 🕄 🖊 🕰 🗢
Membres As	ssignations des lots 3		
2			
MD	HAUTS DE OPH Responsable de programme debug.ma :@hdshabitat.fr	DURAND Theo Toerq BET thedurand@cerqual.fr	
'accès suivants	à la gestion de l'équiț :	pe se fait depuis l'onglet « Equipe	projet » 🤷 composé des éléments
_'accès suivants ♦	à la gestion de l'équip : Un sous onglet « Mem La liste des membres et l'adresse mail.	pe se fait depuis l'onglet « Equipe p nbres » (1) permettant de visualiser la (2) : pour chaque membre s'affiche	projet » 🤷 composé des éléments a liste des membres déclarés. le nom, prénom, la société, le profil
_'accès suivants ♦ ♦	à la gestion de l'équip : Un sous onglet « Mem La liste des membres et l'adresse mail. Un sous onglet « Ass techniques.	pe se fait depuis l'onglet « Equipe p nbres » (1) permettant de visualiser la (2) : pour chaque membre s'affiche signations des lots » (3) permettant	projet » 👛 composé des éléments a liste des membres déclarés. le nom, prénom, la société, le profil de visualiser et d'assigner des lots

Comment déclarer un nouveau membre ?

Rappel : seuls les niveaux 1 peuvent déclarer des membres.

🚯 🗲 📩 🖂 📖 🕰 🗅

- Depuis l'onglet « Equipe projet » cliquer sur le bouton . Une pop-in s'affiche.
- Renseigner les champs « Courriel » et « Profil ». Vous pouvez également indiquer si le membre est mandataire.

Association d'un membre au projet			
Courriel	Profil		
	Mandataire		
	Annuler Associer		

+ 2 1 2 4 2 0 0

 Cliquer sur « Associer ». Si le membre a déjà un compte « outil de certification » alors il est associé au projet et un e-mail lui est envoyé pour l'en informer.

S'il n'a pas de compte alors la pop-in se met à jour et des informations complémentaires sont à renseigner :

Courriel	Profil
Luciedupont@gmail.com	Architecte -
	Mandataire
Ce compte n'existe pas, merci o	de compléter avec les informations suivantes
Ce compte n'existe pas, merci o	de compléter avec les informations suivantes
Ce compte n'existe pas, merci o civilité Madame Monsieur	de compléter avec les informations suivantes
Ce compte n'existe pas, merci o Civilité Madame Monsieur Nom	de compléter avec les informations suivantes
Ce compte n'existe pas, merci o Civilité Madame Monsieur Nom	de compléter avec les informations suivantes Prénom
Ce compte n'existe pas, merci o civilité Madame Monsieur Nom Société	Prénom
Ce compte n'existe pas, merci o Civilité Madame Monsieur Nom Société	de compléter avec les informations suivantes Prénom

4. Renseigner les champs obligatoires : civilité, nom, prénom et société

5. Cliquer sur « Créer & associer » pour confirmer.

6. Le nouveau membre reçoit un e-mail l'informant de la création de son compte avec son login mot de passe mais aussi un email lui indiquant qu'il est associé au projet NFHXXX.

Comment désassocier un membre ?

- 1. Aller dans l'onglet Puis sous onglet « Membres »
- 2. Cliquer sur les trois petits points verticaux du membre à désassocier
- Cliquer sur « Désassocier ». Le membre n'apparait plus dans la liste, il a donc été désassocié.

TD	DURAND The Tcerq	Désassocier	0
	BET thedurand@cerc	qual.fr	

Un membre peut être désassocié uniquement par celui l'ayant associé au projet.

2^e étape : Assignation des lots techniques

Présentation de l'interface d'assignation des lots techniques

← NFH190314 - ASNIERES D7 - Auto Evaluation	🚯 🔑 🛃 🗄	≡ ш 🙅 🗅	1 🖉	ଟ 1 Q	¢ 🕑 9
Membres Assignations des lots					
2 Ascenseur	3 🗊	CFO-CFA		JD	
Chape	JD	Charpente			
Chauffage-climatisation		Cloisons-doublages-faux-plafon	ds		
Conception		Couverture			
Espaces Verts		Etanchéité			
Gros œuvre		Menuiseries extérieures			

La gestion d'assignation des lots techniques s'effectue depuis l'onglet $\stackrel{22}{\longrightarrow}$ sous onglet « Assignations des lots ».

Ce dernier est composé des éléments suivants :

- Un bouton « Modifier » (1),
- La liste des lots techniques (2),
- La pastille du membre auquel le lot est assigné (3). La pastille s'affiche en bleu avec les initiales du membre. Au passage de la souris sur la pastille le nom et prénom s'affiche.

Comment assigner un membre à un lot technique ?

Seuls les membres de niveaux 1 peuvent assigner des lots techniques.

1. Cliquer sur le bouton modifier 📝 l'écran suivant s'affiche :

←A	H173537 - C/R Levallois uto Evaluation	s 109/111 rue Edouard Vaillant	0 🗲 🏠 i	‱ ⊞ ⊮ <u>≉</u> ⊡	¹ √ ² ຊ	A Q 🛊 🗗 9
Ascer	Assignations des lots	Responsable	10	CFO-CFA	Responsable	D
Chape		Responsable JD	1	Charpente	Responsable	

Il est composé des éléments suivants :

- Coche validée (1)
- Croix d'annulation (2)
- Choix du responsable par lot (3).
- Sélectionner un responsable par lot en cliquant sur la pastille avec les initiales. Au passage de la souris sur la pastille une info bulle avec le nom et prénom s'affiche.

Attention, il faut que le membre ait été associé au projet auparavant pour qu'il apparaisse dans les choix <u>(cf comment déclarer un nouveau membre)</u>. Si la pastille ne s'affiche pas veuillez vérifier que le membre est bien associé au projet depuis la liste des membres.

3. Enregistrer vos saisies en cliquant sur la coche validée ✓ une pop-in de confirmation s'affiche :

Validation	
Êtes-vous sûr de vouloir valider vos modifications ?	
	Annuler Valider

- 4. Cliquer sur Valider ou Annuler selon votre choix.
- 5. Une fois validé, la liste des lots techniques se met à jour avec la pastille du membre responsable qui reçoit un e-mail l'informant de la liste des lots techniques qui lui sont assignés.

Comment retirer un lot technique à un membre ?

Seul les membres de niveaux 1 peuvent désassigner des lots techniques.

- 1. Depuis l'onglet équipe projet $\stackrel{PM}{\longrightarrow}$ Depuis l'onglet sur le bouton \square
- 2. Désélectionner un membre en cliquant de nouveau sur sa pastille (celle-ci devient grise)
- 3. Enregistrer vos modifications en cliquant sur la coche de confirmation
- 4. Valider vos modifications.

3^e étape : Evaluation des exigences selon le profil

Une fois qu'un niveau 1 (MOA, Référent technique) a assigné des exigences aux niveaux 2 (architecte, BET, BE...) alors ces derniers peuvent traiter les exigences qui leur sont affectées.

Pour ce faire, ils se connectent à l'outil de certification et seules les exigences qui leur sont assignées s'affichent. Ils peuvent alors indiquer un résultat de performance atteint.

Dès qu'une exigence est traitée par un membre de niveau 2, les membres de niveaux 1 peuvent saisir le résultat final de l'exigence ou demander une correction.

Les outils DER sont à saisir par les membres de niveaux 2 et/ou niveaux 1.

Affichage des exigences en mode collaboratif

			1.0			
écurité et sûreté		•			0/1	E
SÉCURITÉ SANITAIRE / DÉTECTION DE SUBSTANCES 1	TOXIQUES (CO,NOX, ETC.)					
SE.2.2.2 A confirmer						
En cas de présence de chaudières individuelles à combustion l'entretien annuel de ces annareils et de	Mode de preuve	Résulta	ts 7			
eurs conduits d'évacuation est prévu au minimum[1].	Engagement du Maître d'ouvrage à mettre en place le ou les contrats de maintenance ou contrat de maintenance existant.		NF	Non conforme	Sans objet	
1 1. Si l'entretien courant des appareils n'est pas à la charge lu Maître d'ouvrage celui-ci informe le futur gestionnaire.	Information sur les obligations de maintenance dans le Livret Gestes lots.	Co	ommentaire			
acquéreur ou locataire de ses obligations, via le livret Gestes /erts.	Chauffage- climatisation		8		0)
Niveau de performance						
NE	Performance atteinte		9	Échanges		
GI						
•				0		



L'exigence s'affiche avec les nouvelles informations suivantes :

- Le statut général de l'exigence (1),
- ✤ Le lot technique (2),
- Le membre de niveau 2 responsable du lot technique (3), au passage de la souris s'affiche le nom et prénom,
- Le statut de l'exigence du lot technique assigné au niveau 2 (4),
- Le résultat « Performance atteinte » (5),
- La coche de confirmation du résultat « Performance atteinte » (6), visible uniquement par le niveau 2,
- Le résultat de l'exigence (7) uniquement si un résultat a été saisi par le responsable de programme ou le référent technique,
- La zone commentaire (8) permettant de justifier la performance atteinte indiquée. Elle peut être renseignée par les membres de niveaux 1 et 2.
- Un bouton « Echanges » de saisir de communiquer entre les différents intervenants (9).

Comment doit être traitée une exigence ?

- Après assignation des lots techniques aux membres de niveaux 2 <u>(cf comment assigner un membre à un lot ?)</u>, ils peuvent alors se connecter et accéder aux exigences qui leur sont assignées. Le statut de l'exigence de son lot technique sera « A vérifier » (4).
- 2. Le membre de niveau 2 saisit le résultat dans « Performance atteinte » (6).
- Lorsque le membre de niveau 2 du lot est certain de sa décision, il clique sur la coche de confirmation (5). Le statut de l'exigence de son lot passe à « Vérifié » et le statut général à « A confirmer ». Il ne peut plus modifier sauf si le niveau 1 lui renvoie.
- 4. Le niveau 1 informé que le traitement de l'exigence par le responsable du lot est terminé puisque le statut général de l'exigence est à « A confirmer ».
- 5. Le niveau 1 traite à son tour l'exigence, 2 choix possibles :
 - Il saisit directement le résultat de l'exigence (7) à la suite du travail effectué par le responsable du lot. Ainsi, le statut de l'exigence passe à « Confirmé » et le traitement est donc terminée.
 - Soit, il souhaite que le niveau 2 effectue des modifications. Dans ce cas, il renvoie l'exigence au responsable du lot en cliquant sur situé à côté du statut du lot technique.

Chauffage- climatisation	Vérifié	ſ
Performance atteinte		
~		

Ce bouton apparait pour le niveau 1 uniquement lorsque le statut du lot est « Vérifié ».

U Si le niveau 1 souhaite saisir un résultat sans que l'exigence ne soit traitée par le niveau 2, il peut l'effectuer à tout moment.

Comment échanger au sujet d'une exigence ?

NFH190314 - ASNIERES D7 - Au Evaluation	to 🛛 🚯 🎤 🛓 🔚 🔟 🦀 🗅 🤊	7 ×	2 1 Q	¢ 🖸 0
Système de Management Responsable	-			6/6 🖹
RÉALISATION DES OPÉRATIONS / ETUDES PRÉAL	ABLES ET RECUEIL DES ATTENTES / ANALYSE DE SITE			
SMR.8.1.1.1 Confirmé				
Le Maître d'ouvrage réalise une analyse des atouts et des contraintes du site en phase de	Mode de preuve	Résultats		
programmation. Cette analyse doit permettre au Maître d'ouvrage de disposer d'éléments lui	Analyse de site Vérifier que l'analyse de site contient des données sur la géographie du site, la consistance des analyses de suissence légales et réalementaires la aliment	III NF	Non conforme Sa	ans objet
permettant de bien intégrer l'opération sur le site. Cette étude peut être engagée dès la	sois, les exigences legales et reglementaires, le climat, les contraintes spécifiques locales, les nuisances, les	Comment	aire	
sélection du foncier.	pollutions, les risques naturels et technologiques, les ressources locales, les modalités de collecte des déchets, les bâtiments existants.	AES réali	isée par CITAE	0
			Échanges	0
				٩

Les différents membres assignés (niveaux 1 et niveaux 2) à une exigence peuvent échanger entre eux via le bouton nommé « Echanges » au-dessous de la case commentaire.

Une notification du nombre de commentaires échangés apparait sur le bouton.

- Cliquer sur le bouton

 « Echanges », la page de commentaires s'affiche :
- 2. Saisir votre commentaire
- 3. Cliquer sur l'icône d'envoi
- 4. Le commentaire est ajouté : le nom, prénom la date et l'heure du message s'affiche.

annick COTHEREL	21/08/19 11h38	
Revoir la maison qui ressemble trop à un h ne voit pas la situation dans la ville.	angar Le jardin est aussi trop petit et on	
	21/08/19 14515	
	Ok je revois ça de suite	
Grégory SIGWALT	17h35	
Que fait la chaise toute seule ?		



5. Pour quitter la page d'échanges, cliquer sur la flèche près du numéro de contrat.

Comment filtrer sur une personne assignée pour vérifier ses exigences ?

Seuls les membres de niveaux 1 peuvent filtrer sur les assignations.

- Cliquer sur l'icône située dans la barre horizontale rouge. Une pop-in de filtre s'affiche.
- Cliquer sur le menu déroulant « Assigner à ». La liste des personnes s'affiche.
- 3. Sélectionner la personne souhaitée.
- 4. Cliquer sur « Appliquer ».
- La pop-in se ferme et seules les exigences assignées à la personne sélectionnée s'affichent.

Filtrer	
Exigence	
Afficher	Résultats non saisis Résultats non conformes
Affichage complet •	
Résultats -	Configurateur technique Exigences exclues Résultats incohérents / caractéristiques techniques
Commentaires	Assigné à
Tous •	Tous 👻
Profil	
Tous •	
Espace	Statut
· ·	Tous 👻
Réinitialiser	Annuler Appliquer

Comment filtrer sur les statuts d'exigences ?

Seuls les membres de niveaux 1 peuvent filtrer sur les statuts de l'exigence

- 1. Cliquer sur l'icône **T** située dans la barre horizontale rouge. Une pop-in de filtre s'affiche.
- 2. Cliquer sur le menu déroulant « Statut ». La liste des statuts de l'exigence s'affiche.
- 3. Sélectionner un statut.
- 4. Cliquer sur « Appliquer ».
- 5. La pop-in se ferme et seules les exigences au statut sélectionné dans le filtre s'affichent.

4^e étape : Envoi du rapport à CERQUAL

Une fois que toutes les exigences du rapport sont au statut « confirmé » c'est-à-dire que tous les résultats ont été saisis alors le rapport peut être envoyé à CERQUAL. **Seul le responsable de programme peut réaliser cette action**.